



*Ségolène Royal,  
Présidente de la COP21*

*Le jeudi 23 mars 2017*

*Ségolène Royal, Présidente de la COP21, a participé le 23 mars à l'évènement « Le changement climatique et l'agenda du développement durable » à l'invitation du Président de l'Assemblée générale des Nations-Unies, Peter Thompson en présence d'Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations-Unies et de Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la CCNUCC*

Cet évènement a permis de maintenir la dynamique politique dans la lutte contre le changement climatique et pour le développement durable, et de mettre en valeur des actions concrètes.

Mme Royal a présenté les synergies entre la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les objectifs du développement durable qui constituent désormais nos feuilles de route communes pour transformer le monde. Il s'agit de créer les conditions d'un développement juste, équitable et compatible avec le fait que nos ressources naturelles ne sont pas inépuisables.

Ségolène Royal a insisté sur l'importance d'une ratification universelle de l'Accord de Paris (137 à ce jour), de la consolidation de l'Accord avec l'adoption l'an prochain des décisions de mise en œuvre, de la mobilisation des financements publics et privés, enfin de l'Agenda de l'action pour le climat, au service des objectifs de développement durable.

Les initiatives de l'agenda de l'action, lancées à la COP21 pour permettre aux pays d'augmenter leur ambition en matière de lutte contre le changement climatique, constituent des instruments clefs pour leur développement.

Mme Royal a présenté un tableau qui présente le lien entre ces initiatives et les Objectifs du développement durable.

*« Lors des COP21 et 22, plus de 70 coalitions de l'action ont été mises en place. Pour avoir participé et pris la parole à plus de 100 événements, je peux témoigner de la grande cohérence avec les Objectifs de développement durable. Je propose cette lecture dans un tableau qui relie les coalitions à chacun des ODD. Ce tableau pourra s'enrichir au fur et à mesure de l'avancée des coalitions et de l'Agenda de l'action. L'océan, que j'ai intégré lors de la COP21 alors qu'il en était absent, a bien rattrapé son retard ! ».*

Retrouvez en ligne :

- le tableau des synergies entre coalitions Climat de l'Accord de Paris et objectifs de développement durable
- le diaporama « Le changement climatique et l'agenda du développement durable »
- le communiqué

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Contact presse : 01 40 81 78 31